

CHAMP DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES : DÉBUT DES TRAVAUX EN SEPTEMBRE

08h32 - 04 mars 2021



Photomontage aérien depuis l'ouest du site. - © Philippe Combrousse

La plus puissante centrale solaire au sol de Haute-Saône sera implantée sur le site de Suez, au bois Mourlot à Pusey. La mise en service est prévue en 2022.

Pour Total Quadran, l'année qui s'ouvre sera placée sous le signe de la concrétisation du projet de centrale solaire au sol sur les communes de Pusey et Vaivre-et-Montoille, avec le démarrage des travaux. Initialement prévus en 2020, ils ont été décalés de quelques mois en raison de la crise sanitaire. Ce champ de panneaux photovoltaïques, initié en 2017, qui s'étendra sur 6 ha, est propriété de Suez. "On est dans une démarche de valorisation du site, on souhaite lui donner une seconde vie à connotation environnementale", expliquait Céline Holdrinet, responsable du site, dans un article paru dans nos colonnes en février 2019. Depuis 2005, ce terrain sur lequel sont enfouis des déchets dangereux, est en post-exploitation.

"L'ensemble des équipes développement et travaux mettent tout en œuvre malgré les difficultés liées à la période de crise sanitaire afin de pouvoir finaliser les préparatifs et démarches d'avant travaux de manière à commencer le chantier en septembre ", précise Sylvain Maës, directeur d'agence. "En effet, afin de respecter le calendrier écologique défini avec les écologues ayant réalisé l'étude d'impact environnementale, nous ne programmons pas de travaux pendant les périodes printanière et estivale, pour ne pas déranger la faune et la flore ", précise-t-il.

Au niveau technique, Total Quadran envisage d'installer des panneaux dernière génération plus puissants qui permettront pour une emprise surfacique identique, d'installer une plus grande puissance (environ 4,8 MWc) et ainsi de produire une plus grande quantité d'électricité solaire renouvelable au sein d'une centrale qui sera la plus puissante centrale solaire au sol de Haute-Saône.

La production d'électricité verte permettra de couvrir la consommation électrique annuelle, hors chauffage, de 3.700 habitants (1) soit la totalité des besoins des habitants de Pusey et Vaivre-et-Montoille.

Cette installation permettra de lutter contre le réchauffement climatique, en évitant l'émission annuelle de 410 tonnes de CO2 (2). En outre, les panneaux solaires photovoltaïques sont recyclables (95 %).

La durée d'exploitation de la centrale est d'au moins 30 ans selon les porteurs du projet.

Ce sont 3,8 millions d'euros d'investissements qui sont prévus. Les retombées fiscales sont estimées à 22.400 euros par an pour le territoire.

" Cette activité représente aussi un soutien à l'emploi local et non délocalisable ", souligne Sylvain Maës.